

Les échos de Saint Rustice

Journal Municipal



••••• **Nouveau groupe scolaire**

l'école de Saint Rustice en 1918

► Sommaire :

p. 3

- Éditorial

p. 4

- Présentation du conseil municipal

p. 5

- vie municipale

p. 6

- Budget

p. 8

- La mairie vous informe

p. 9

- Informations utiles
- École

p. 10

- Associations

► La mairie vous informe

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi : 9h à 12h
Mardi : 9h à 12h 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h

Mairie de SAINT RUSTICE
28 allée des Amandiers
31620 SAINT RUSTICE
Tel. : 05 34 27 28 97
e-mail : mairie.saint.rustice@orange.fr

ACCUEIL URBANISME.

du lundi au jeudi de 9h à 12h
SITE DE LA MAIRIE : www.saint-rustice.fr

► Etat civil

Naissances :

- Thomas HAHN BOUC, le 14 Juin 2020
- Alicia DOMINGUES-SOUTO, le 30 Janvier 2020



RAPPEL CONCERNANT L'ÉTAT CIVIL



Nous ne publions les avis de naissance, mariage et décès du semestre écoulé que lorsque nous sommes informés de ces événements concernant des personnes de notre commune et que nous avons connaissance de l'accord express de publication de la part des familles concernées.

Nous devons appliquer les règles de confidentialité et de protection des données personnelles, afin d'être en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018.



Votre Maire
Edmond AUSSEL

Mesdames, Messieurs,

Le 15 mars dernier a été le moment du renouvellement des équipes municipales dans toute la France.

Malgré un contexte d'abstention compréhensible eu égard à la COVID, l'ensemble des candidats de la liste « ENSEMBLE CONTINUONS » a été élu au premier tour de scrutin. Je vous en remercie très sincèrement au nom de tous.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux, élus, employés territoriaux et bénévoles, qui par leurs actions et par leur dévouement ont permis à notre village d'être globalement épargné par ce virus :

- En respectant le confinement et en restant chez soi,
- En fabriquant des masques distribués à toute la population,
- En assurant le suivi pédagogique dans notre école,
- En assurant la continuité des services en mairie (administratif et technique).

Habituellement, en juillet, je m'adresse à vous dans un esprit chaleureux et estival.

Aujourd'hui, nous vivons un épisode inédit et dramatique de

notre histoire. Lorsqu'un évènement touche, avec une telle violence et une telle soudaineté la planète entière, nous nous rendons compte que l'être humain est fragile.

Pour faire face à une situation aussi inimaginable, c'est la solidarité qui devrait faire notre force et notre grandeur.

Cette année particulière, marquée par cette crise sanitaire, ne nous a pas donné l'occasion de nous retrouver lors des manifestations communales auxquelles je suis attaché comme la cérémonie du 8 mai et la fête locale de début juillet, pour ne citer que ces deux...

Le dimanche 12 juillet dernier, en fin de journée, les gens du voyage se sont installés par effraction et en toute illégalité sur le domaine public aux abords du stade municipal.

Une telle situation est profondément inadmissible pour une petite commune comme la nôtre mais malheureusement, une fois que ces gens-là sont en place, ils ont tous les droits à mon grand regret.

Ils sont restés un mois et ont laissé en dépôt une montagne de déchets verts et gravats multiples. L'évacuation de ces derniers a mobilisé les services techniques de la CCF pendant 3 jours.

La création d'une aire d'accueil des gens du voyage est en cours d'étude au sein de la CCF qui en a la compétence. Souhaitons que cette étude aboutisse très rapidement pour enclencher les travaux correspondants.

Comme les mandats précédents, l'intérêt général sera la boussole de votre équipe municipale.

Le budget primitif 2020 a été voté à l'unanimité le 28 juillet 2020.

Vous en trouverez le détail dans les pages suivantes.

Sylvie LESUEUR, agent d'accueil dans notre collectivité depuis presque 3 ans a été mutée à la mairie de Fenouillet à compter du 01.09.2020.

A ce même poste, nous avons le plaisir d'accueillir Dominique CALMETTES.

Cordialement
Edmond AUSSEL,



► Présentation du conseil municipal



AUSSEL Edmond 66 ans
Cadre retraité SNCF
Maire



LECORRE Damien 35 ans
Directeur de service à l'INSA
1^{er} Adjoint



LISSARRE Michelle 69 ans
Secrétaire retraitée
2^{ème} Adjointe



BERMOND Laurent 36 ans
Technicien AIRBUS
Conseiller



CHADOURNE Francette 67 ans
Aide-Soignante retraitée
Conseillère



KÖHLER Sandy 28 ans
ATSEM
Conseillère



PETIT Patrick 63 ans
Agent de maîtrise ERDF retraité
Conseiller



PLET Judite 51 ans
Agent Territorial
Conseillère



RACHOU Clément 35 ans
Contrôleur technique Auto
Conseiller



SALVADOR Edwige 48 ans
Mère au Foyer
Conseiller



VINEL Sébastien 35 ans
Ingénieur informatique
Conseiller

Les commissions municipales permanentes

Il est rappelé que Mr le Maire est président de droit de chaque commission.

• Commission des finances

M. LECORRE Damien
Mme LISSARRE Michelle

• Commission de l'urbanisme

M. LECORRE Damien
Mme LISSARRE Michelle
M. PETIT Patrick
M. RACHOU Clément

• Commission des travaux

M. LECORRE Damien
M. PETIT Patrick
M. VINEL Sébastien
M. RACHOU Clément

• Commission de la vie scolaire

Mme LISSARRE Michelle
M. BERMOND Laurent
M. VINEL Sébastien
Mme PLET Judite
Mme KÖHLER Sandy

• Commission de la communication et des associations

M. VINEL Sébastien
Mme CHADOURNE Francette
Mme SALVADOR Edwige
Mme KÖHLER Sandy



Délibérations

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2020

- 1) Approbation du compte de gestion 2019 - N° 2020-001
- 2) Approbation du compte administratif 2019- N° 2020-002
- 3) Modification des statuts de la communauté de communes du Frontonnais- N°2020-003
- 4) Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux des Vallées du Girou, Hers Save et Côteaux de Cadours -N° 2020-004
- 5) Demande de subvention pour renouvellement matériel informatique et licences Mairie- N°2020-005

SÉANCE DU 26 MAI 2020

SÉANCE A HUIS-CLOS

- 1) Fixation du nombre d'Adjoints - N° 2020-006
- 2) Délégations du Conseil Municipal au Maire- N° 2020-007
- 3) Remplacement d'un agent public momentanément indisponible (En application de l'article 3-1 De la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) -N° 2020-008

SÉANCE DU 09 JUIN 2020

- 1) Désignation des délégués commu-

- nautaires - N° 2020-009
- 2) Établissement des commissions municipales- N° 2020-010
- 3) Élection des délégués auprès du Syndicat Mixte Assainissement Garonne-N° 2020-011
- 4) Élection des délégués auprès du Service Public d'Assainissement non Collectif- N° 2020-012
- 5) Élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au S.I.E des vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des coteaux de Cadours- N° 2020-013
- 6) Élection des 2 délégués à la commission territoriale du SDEHG de Fronton- N° 2020-014
- 7) Élection des délégués auprès de l'association des communes du canal des 2 Mers-N°2020-015
- 8) Désignation du correspondant défense- N° 2020-016
- 9) Fixation de l'indemnité du Maire et des Adjoints-N°2020-017
- 10) Prime exceptionnelle COVID-19- N° 2020-018

SÉANCE DU 29 JUIN 2020

- 1) Vote du taux des taxes locales 2020 - N° 2020-019
- 2) Désignation des délégués auprès de la C.L.E.C.T- N° 2020-020

SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

- 1) Élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs (Voir PV d'élections)

SÉANCE DU 28 JUILLET 2020

- 1) Affectation du résultat 2019 N° 2020-021
- 2) Budget Primitif 2020- N° 2020-022
- 3) Établissement de la commission communale des impôts directs-N° 2020-023
- 4) Convention service urbanisme de la CCF -Avenant n°08- N° 2020-024
- 5) Signature convention adhésion service retraites du CDG 31- N° 2020-025
- 6) Détermination du nombre de membres du C.C.A.S- N° 2020-026
- 7) Élection des membres du C.C.A.S- N°2020-027
- 8) Autorisation de recrutement pour accroissement temporaire d'activité- N° 2020-028
- 9) Autorisation de recrutement pour accroissement saisonnier d'activité- N°2020-029
- 10) Élection (2) des délégués du S.P.A.N.C- N° 2020-030

École :

Sur sollicitation des parents d'élèves, au sujet des repas de la restauration scolaire, un accord a été signé avec le fournisseur pour introduire un élément bio quotidiennement et sans surcoût. Dans la même démarche, le pain frais est désormais livré tous les jours par la boulangerie « AUX PAINS DORES » de Pompignan.

Achats et travaux :

- Remplacement débroussailleuse.
- Entretien des véhicules (voiture et tracteur)
- Pose de distributeurs de gel antiseptique dans tous les bâtiments recevant du public.
- Achat de masques à usage unique pour le personnel.

LA MAIRIE VOUS INFORME :

L'appartement T3 de 64^m2 situé dans l'enceinte du groupe scolaire, au-dessus de la salle de restauration, sera disponible à la location début novembre.

Randonnée Mesures sanitaires

Les dernières mesures sanitaires préfectorales du vendredi 25 septembre nous ont contraints d'annuler la balade musicale du dimanche 27 septembre organisée dans le cadre du mois de la randonnée.

Les événements suivants, prévus dans ce même cadre ont également été annulés : balade nocturne du 02 octobre et balade oenogastronomique du 10 octobre.

En fonction de l'évolution des mesures sanitaires se tiendront ou non les événements restants : balades nature et bien être du 11 et 21 octobre, balade musicale du 18 octobre.

Pour plus d'information, contacter l'Office du Tourisme au 05 61 74 80 69.



BUDGET PRIMITIF 2020

A année exceptionnelle, procédures exceptionnelles...

C'est en février qu'a commencé le feuilleton budgétaire : l'ancien conseil municipal a en effet voté les résultats définitifs du Compte Administratif 2019 qui laissent apparaître **en fonctionnement** un excédent de **64.925,23 €** et en investissement un excédent de **178 268,04 €**.

La date limite de vote du budget a ensuite été repoussée par l'Etat au 31.07.2020 pour laisser le temps au nouveaux conseils municipaux de s'installer. C'est ainsi que le budget de Saint Rustice a été voté le 28.07.2020 par la nouvelle assemblée communale.

Auparavant, et de façon très inhabituelle, le vote des taux des taxes communales a dû être adopté avant le 04.07.2020 alors même que le budget n'était qu'en gestation. Au regard des difficultés que ne manque pas de créer la crise du COVID-19 et de ses néfastes conséquences économiques, votre conseil municipal a souhaité ne pas augmenter les taux des deux seules taxes sur lesquelles il a encore à s'exprimer (taxes foncières bâtie et non bâtie).

Les taux votés sont les suivants, identiques à 2019 :

TAXE FONCIERE BATI

19.01 %

TAXE FONCIERE NON BATI

119.21 %

Cependant, la situation communale reste inchangée. Les recettes sont rares et nous en avons de moins en moins la maîtrise, les taxes étant remplacées par des allocations de l'Etat ou de la Communauté de communes qui malheureusement sont pour certaines figées dans le marbre dès la première année de leur attribution.

Cependant, nous essayons d'influer de façon vertueuse sur les dépenses.

Comme vous l'aurez constaté sur la page des graphiques du budget, le budget de fonctionnement est encore revu à la baisse.

Voici l'évolution des chiffres du budget sur les 3 dernières années :

SECTIONS	ANNÉE 2018	ANNÉE 2019	ANNÉE 2020
Fonctionnement	383 175 €	398 102 €	379 050 €
Investissement	625 507 €	312 621 €	364 225 €

Les efforts sont toujours de rigueur pour 2020 en fonctionnement, ils se sont notamment traduits par la suppression d'un poste d'adjoint. Hélas, l'épisode COVID-19 crée de nouvelles dépenses non désirées, avec le cortège des nouvelles fournitures sanitaires.

Côté investissement, heureusement que dans ce contexte,

la deuxième tranche de l'école n'avait pas été lancée en 2020. Elle reste en attente de jours meilleurs dans les restes à réaliser.

Pour cette année, pas de réalisations spectaculaires prévues, si ce n'est un aménagement de l'accueil du secrétariat de mairie consécutif à l'épidémie du coronavirus et la prévision de la plan-

tation de jachère fleurie dans les espaces libres du nouveau cimetière. Il faut laisser aux projets le temps de mûrir...

En conclusion, pour cette pénible année 2020, il est urgent d'attendre et d'espérer une année 2021 qui autorisera une reprise normale pour tous.

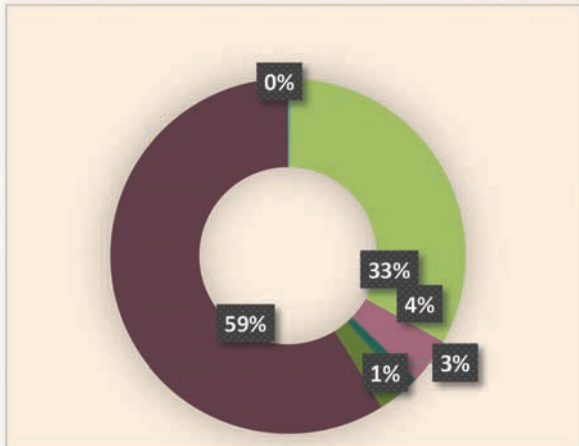




BUDGET PRIMITIF 2020

INVESTISSEMENT DEPENSES

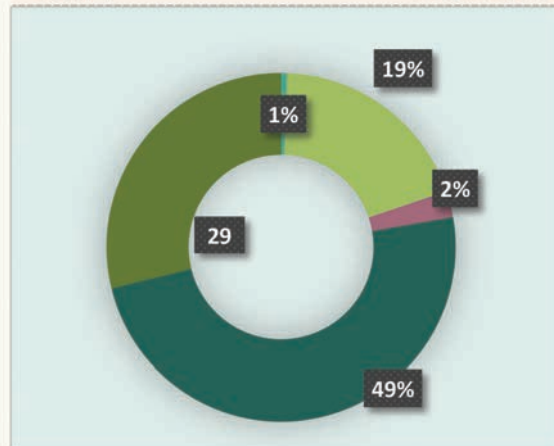
Total : 364 225,00 €



INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Frais d'études, logiciels	1 000 €	20
Terrains, matériels, mobilier	119 459 €	21
Agrandissement Ecole	15 000 €	23
Remb. capital emprunts	4 530 €	16
Dépenses imprévues	10 000 €	020
Restes à réaliser N-1	214 236 €	
Total	364 225 €	

INVESTISSEMENT RECETTES

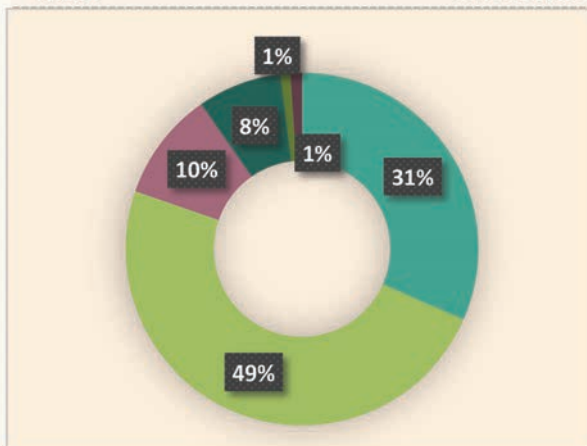
Total : 364 225,00 €



INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Subventions	2 000 €	13
Dotations-fonds divers	70 165 €	10
Transfert sect. Fonct.	8 859 €	1068
Solde exécution reporté	178 268 €	R 001
Restes à réaliser N-1	104 933 €	
Total	364 225 €	

FONCTIONNEMENT DEPENSES

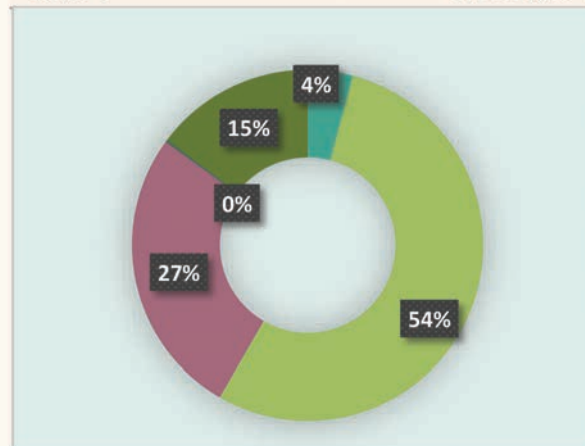
Total : 379 050,00 €



INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Charges à caract. généra	119 756 €	011
Charges personnel	184 612 €	012
Atténuations de produits	37 977 €	014
Autres charges de gestion	29 304 €	65
Intérêts emprunts	3 401 €	66
Dépenses imprévues	4 000 €	022
Total	379 050 €	

FONCTIONNEMENT RECETTES

Total : 379 050,00 €



INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Produits des services	15 766 €	70
Impôts et taxes	205 381 €	73
Dotations et participat.	101 211 €	74
Atténuation de charges	625 €	013
Résultat reporté 2019	56 067 €	
Total	379 050 €	

Débroussaillage

Le débroussaillage est une nécessité pour protéger sa famille et son environnement et permettre l'accès aux pompiers.

Nuisances sonores

Rappel des comportements citoyens, horaires de tolérance du bruit :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h

Ceci, conformément à l'Article 5 de l'arrêté préfectoral n° 083 du 23 juillet 1996 en vigueur.



Taille des haies et des arbres

Interdiction du 1er avril au 31 juillet. La restriction concernant la période d'entretien des haies est une obligation nouvelle. En effet le règlement du Parlement Européen et du Conseil n° 1306 /2013 du 17 décembre 2013 impose aux États membres de prendre une mesure sur « l'interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux ».

La France a choisi la période suivante : du 1er avril au 31 juillet.

Les déchets verts

Bien que l'usage reste courant, il est parfaitement interdit, sur tout le territoire national de brûler ses déchets dans son jardin.

Ce brûlage peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Il peut être la cause de la propagation d'incendie et est une source de pollution surtout quand il est associé à des plastiques ou bois traités et lorsque les déchets verts sont humides.

Il existe des alternatives pour les particuliers comme le compostage, le paillage avec broyat, l'apport en déchetterie. Depuis le 1er novembre 2013, la CCF met à disposition une benne chez les particuliers pour une location de 70 euros pour trois jours consécutifs.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de FRONTON

Du lundi mercredi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h et 13h30 à 18h
samedi et dimanche de 9h30 à 18h.

Jours de fermeture : le mardi et les jours fériés



M. Hugo CAVAGNAC,
maire de Fronton, a été élu
Président de la Communauté
de Communes du Frontonnais
le 8 juin 2020.

Vice-président(s) :
Développement Economique
Daniel DUPUY

Maire de Castelnaud
d'Estrétefonds

Protection
de l'Environnement
Janine GIBERT

Maire de Gargas

Gestion du Patrimoine
André GALLINARO

Maire de Villeneuve-les-
Bouloc

Promotion du Territoire
Colette SOLOMIAC

Maire de Cépet

Aménagement de l'Espace
Serge TERRANCLE

Maire de Bouloc

Grand et petit Cycles de l'eau
Philippe PETIT

Maire de Saint-Sauveur

Aide à la Personne
et insertion à l'emploi
Edmond AUSSEL

Maire de Saint-Rustice

Commande publique
et mutualisation

Denis PARISE - Maire adjoint
de Villaudric

Petite Enfance - Jeunesse
Rodolphe JACQUOT

Maire adjoint de Vacquiers

Pharmacies de garde

25/10/2020 Pharmacie DE GRISOLLES
01/11/2020 Pharmacie BEL
08/11/2020 Pharmacie DE LA HALLE
11/11/2020 Pharmacie TREMENGÉ-NOGIG
15/11/2020 Pharmacie LANCELOT
22/11/2020 Pharmacie DE VILLEBRUMIER
29/11/2020 Pharmacie LAUGERO
06/12/2020 Pharmacie CENTOMO
13/12/2020 Pharmacie CENTOMO
20/12/2020 Pharmacie MARQUIER
25/12/2020 Pharmacie DE GRISOLLES

• Pharmacie TREMENGÉ-NOGIG (l'horloge)

82600 Verdun-sur-Garonne
Tél. : 05 63 02 50 68

• Pharmacie LANCELOT

82600 Aucamville
Tél. : 05 63 02 68 02

• Pharmacie LAUGERO

82700 Finhan
Tél. : 05 63 65 52 78

• Pharmacie BEL

31340 Villemur-sur-Tarn
Tél. : 05 61 09 01 99

• Pharmacie MARQUIER

31620 Castelnau d'Estretfonds
Tél. : 05 61 35 10 14

• Pharmacie DE LA HALLE

31620 Fronton
Tél. : 05 61 82 41 30

• Pharmacie DE VILLEBRUMIER

82370 Villebrumier
Tél. : 05 63 68 03 88

• Pharmacie CENTOMO

82170 Canals
Tél. : 05 63 64 01 57

• Pharmacie DE GRISOLLES

82170 Grisolles
Tél. : 05 63 27 27 27

► École



Mot du directeur

La rentrée 2020 s'est bien déroulée pour les 43 enfants et les deux enseignants.

Un protocole sanitaire allégé est mis en place avec port du masque pour les adultes, avec lavages des mains pour les enfants, et nettoyages des locaux très fréquents.

La classe des plus petits de Madame JEANGIN, aidée par Madame RIVALIN comprend 19 élèves (6 PS, 4 MS, 5 GS, 4CP). Chez Monsieur DOUCET, en-

seignant et directeur, il y a 24 élèves (11 CM2, 3 CM1, 6CE2, 4 CE1).

Sachez que nous sommes très vigilants à ce que vos enfants

soient et restent en très bonne santé tout au long de l'année 2020 - 2021.

Jean François DOUCET



► Les Associations

Autres associations de Saint-Rustice :

Association Communale de Chasse Agréée

Gérer la faune, les prélèvements. Préserver la nature

Art et Passions

Organiser des lotos, des voyages et des repas.

Association Zone Sacrifiée de Saint-Rustice

La défense des droits, des intérêts financiers et du cadre de vie des riverains de Saint-Rustice face à la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Bordeaux Toulouse. Elle envisage toutes les actions possibles et les recours juridiques nécessaires, pour la prise en compte de solutions acceptables.

Foyer Rural

organisation de moments sportifs ou de détente, culturels ou non à but non lucratif.

Planning des activités

Lundi :

• 18h - 20h : Cours de dessin et peinture tous niveaux avec Denis Catouillart

06 69 08 39 67

• 20h - 21h : Cours Cardio avec Laura Sèverac 06 09 38 59 32

Mardi :

• 19h30 - 20h30 : Danse

Agnès Marie-Sainte 07 68 80 74 63

• 19h - 20h Sophrologie avec Agnès Marie-Sainte

Mercredi :

14h - 16h30 : Dessin avec Denis Catouillart

L'Association des parents d'Élèves de Saint Rustice entame une nouvelle année.

Une période particulière au vu du contexte sanitaire. L'Association devra trouver de nouvelles idées pour animer cette année scolaire et récolter des fonds pour nos chères têtes blondes.

Nous invitons les parents de l'école à venir participer aux différentes réunions et ainsi aider l'association à perdurer.

Une assemblée générale a eu lieu le 22 septembre avec un bilan de l'année écoulée et l'élection du bureau. Nous remercions le personnel de l'A.L.A.E pour son investissement durant la période de Noël et de Carna-

val ainsi que l'A.C.L qui sont à nos côtés durant l'année.

Nous projetons d'organiser un petit événement pour Halloween ainsi que le marché de Noël (sous une forme probablement différente des années précédentes, en accord avec les mesures sanitaires dans la lutte contre la COVID 19). Les ventes de chocolats et sapins de Noël sont également prévues, nous ne manquerons pas de vous tenir informés !

Le bureau de l'APE pour l'année 2020/2021 :

Président :

Nicolas BOUYER

Secrétaire :

Emilie DUILHE-LECORRE

Trésorier :

Nicolas MACARIO



► Les Associations

Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Saint-Rustice

But de l'Association :

- 1. Permettre par une action concertée d'assurer la sauvegarde des droits matériels et moraux des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.**
- 2. Renforcer leurs liens de camaraderie et de solidarité.**
- 3. Œuvrer en faveur de la paix.**

Comme pour beaucoup d'associations, l'activité du Comité a été très réduite à cause de la pandémie au cours du 1^{er} semestre 2020.

Les deux cérémonies prévues ont été annulées ; d'abord celle prévue le 5 avril pour commémorer le « Cessez le feu du 19 mars 1962 » en Algérie ; ensuite celle prévue le 8 mai pour commémo-

rer la « Victoire du 8 mai 1945 » contre l'Allemagne.

Cependant ce jour-là, une gerbe a été déposée au monument aux morts par Monsieur le Maire et notre président.

Nos porte-drapeaux ont été tout de même présents lors des obsèques de plusieurs de nos camarades des communes voisines, anciens combattants.

Le Comité était aussi représenté par un porte drapeau aux cérémonies du 23 août sur les communes de Fronton, Bouloc et Villaudric pour honorer la mémoire des victimes des massacres perpétrés par les troupes allemandes en retraite, au mois d'août 1944 dans ces communes.

La prochaine cérémonie serait celle prévue aux alentours du 11 novembre 2020 pour la com-

mémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Aura-t-elle lieu et de façon qu'elle puisse réunir une assistance significative, même masquée ? On ne peut en être certain, mais il faut l'espérer car il n'est pas bon que se perde le souvenir des guerres, trop nombreuses certes, que la France a connues au cours du 20^e siècle ; et que se perde aussi la mémoire des victimes de ces guerres.



11 novembre 2019



Animation Culture Loisirs

But de l'Association :

Animer le village en organisant des événements.

L'année 2020 restera une année inédite pour tous, à n'en pas douter.

Comme beaucoup d'autres communes, notre association n'a pas pu organiser les quelques événements planifiés cette année, avec en point d'orgue, la Fête du Village prévue initialement début



Juillet 2020.

Dans un premier temps, après le début de la crise sanitaire, nous avons prévu de ne la reporter que de quelques semaines, mais, malgré toute la bonne volonté des bénévoles de l'association et des différents acteurs associés, les préconisations et contraintes sanitaires imposées pour l'organisation de tels événements auront eu raison de notre détermination. Ce fut certainement le choix le plus raison-



nable à la vue de l'évolution sanitaire dans notre département. Cependant, soyez assurés que l'ensemble des bénévoles de l'association n'en seront que plus motivés pour vous proposer une Fête édition 2021 encore plus belle !

Au nom de tous, nous vous souhaitons une bonne fin d'année, et surtout, prenez soin de vous et de vos proches.



Sandy.K
-Photographer-



Sandy.K
-Photographer-



Sandy.K
-Photographer-



Saint Rustice